



Charte des bénévoles de Montcornelles

Nous vous accueillerons avec plaisir sur le chantier de Montcornelles, grande aventure participative et collective.

Les bras et l'aide des bénévoles sont toujours les bienvenus sur le chantier pour participer à l'aventure. Voici quelques points à connaître pour bien préparer votre venue.

Sur le chantier, se croisent les salariés, les visiteurs et les bénévoles. Pour le bon fonctionnement du parc, pour maintenir les qualités d'accueil du public et pour vous assurer les meilleures conditions possibles de participation (sécurité, bien-être, cohabitation), nous vous sommes reconnaissant de lire cette charte attentivement, de la signer et de la respecter.

Vos actions à Montcornelles

Le but des actions bénévoles est bien sûr de contribuer au développement du chantier mais aussi de lui donner vie dans une ambiance médiévale chaleureuse et conviviale.

Nous vous invitons à suivre une visite commentée pour vous imprégner du discours proposé, des lieux, de l'ambiance et des usages du parc.

Les actions auxquelles vous participerez dépendent des nécessités du chantier, des contraintes météo, de vos aptitudes et de vos aspirations... Le responsable (ou ses représentants) décidera de votre affectation sur le chantier lors de votre arrivée.

Elles concernent la construction (la charpente, la taille de pierre, la maçonnerie), l'accueil des visiteurs, l'animation, l'artisanat, la valorisation du terrain....

Nous prendrons en compte, dans la mesure du possible, vos souhaits de découverte, vos talents et vos envies !

Vous pouvez venir :

- à votre initiative, en nous envoyant une demande de participation (voir article suivant).
- suite à une sollicitation de la SCIC lors des temps forts ou besoins ponctuels planifiés.

Inscription et Calendrier

Pour vous engager volontairement en tant que Bénévole à Montcornelles, vous devrez signer votre fiche de bénévole ainsi que la présente charte. Par cette signature vous vous engagez à en respecter le contenu.

Nous vous demanderons aussi de **passer par l'accueil chaque matin pour signer votre fiche de présence.**

Votre participation sera conditionnée par la disponibilité de notre équipe durant les dates que vous nous aurez indiquées. Il n'y a pas de durée minimum ou maximum.

Avant de venir, pensez bien à vous inscrire auprès de la SCIC en envoyant un mail à Marjorie (marjorie.tranier@montcornelles.fr)

Une validation et confirmation de notre équipe seront nécessaires avant votre venue.

Nous essayons de trouver une place pour chacun !

Le chantier est ouvert de Pâques à la Toussaint.

Le parc est fermé le mercredi en période scolaire et le lundi en période de vacances.

Il peut toutefois y avoir de petites variations. Vous aurez des précisions lors de votre inscription.

Le comportement

Vous serez amenés à être en présence du public lors de nos périodes d'ouverture.

La satisfaction de nos visiteurs est la garantie de la poursuite de l'aventure.

Vous serez très probablement pris en photo par les visiteurs. C'est pourquoi votre apparence et votre attitude doivent être correctes, en adéquation avec l'époque de Montcornelles et avec les exigences qualitatives du parc.

Lors de votre présence sur le chantier vous devenez de véritables ambassadeurs de Montcornelles !

Veillez à rester disponible, souriant, accueillant. Quoi qu'il arrive, restez calme et courtois.

Ecoutez ceux qui souhaitent vous parler, répondez aux questions si vous le pouvez, sinon, n'inventez pas de réponse ! Il est préférable de les diriger vers quelqu'un qui pourra leur répondre (vers un bâtisseur ou à l'accueil) et de les inviter à suivre les visites guidées proposées chaque jour (gratuites).

La neutralité religieuse, politique et corporatiste est de rigueur.

Sur le chantier il est interdit de téléphoner, de fumer, de vapoter, de se soulager dans les buissons. Rejoignez les espaces techniques hors zone d'accueil du public pour un moment de pause quand vous le souhaitez.

Vous êtes tenu de respecter les usages du parc, ainsi que les normes de sécurité. Le personnel de la SCIC pourra vous demander de modifier votre comportement ou votre apparence si nécessaire.

Costume

En période d'ouverture au public, et afin de respecter le plus possible l'aspect immersif du chantier, nous vous demandons de porter un costume médiéval.

Les biaux ou robes doivent être simples.

Pas de lacets, pas de dentelles, pas de manches "princesse", pas de galons ou de motifs. Méfiez vous des "costumes" bon marché qui sont plus des déguisements. Préférez la biaude simple et unie.

Mettez des chaussures qui tiennent au pied (pas de tong) de couleurs neutres et en matières naturelles (cuir de préférence).

Pensez aussi à emporter un morceau de tissus uni pour camoufler votre gourde et un chapeau de paille ou turban de tissus uni pour vous couvrir la tête.

Pour être cohérent avec l'époque de Montcornelles (1347), retirez lunettes de soleil, montres, bijoux, téléphone portable, baskets, bonnet a pompon, chapeaux et casquettes....

Soyez vigilants avec les fermetures éclairs, les boutons, les cordons à bouts plastique.... qui seraient trop voyants.

Vous pouvez prévoir un sac pour vos petites affaires personnelles.

Vous pourrez déposer vos affaires dans la zone technique si besoin.

La SCIC dégage toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

IMPORTANT: pour votre sécurité, vérifiez que les vêtements et costumes que vous portez sont faits de matières naturelles (lin, coton...).

Climat

Le chantier se trouve à 850 mètres d'altitude. Selon la saison ou vous nous rejoindrez, n'oubliez pas de prendre des vêtements adaptés de couleur neutre, de la crème solaire, une gourde....

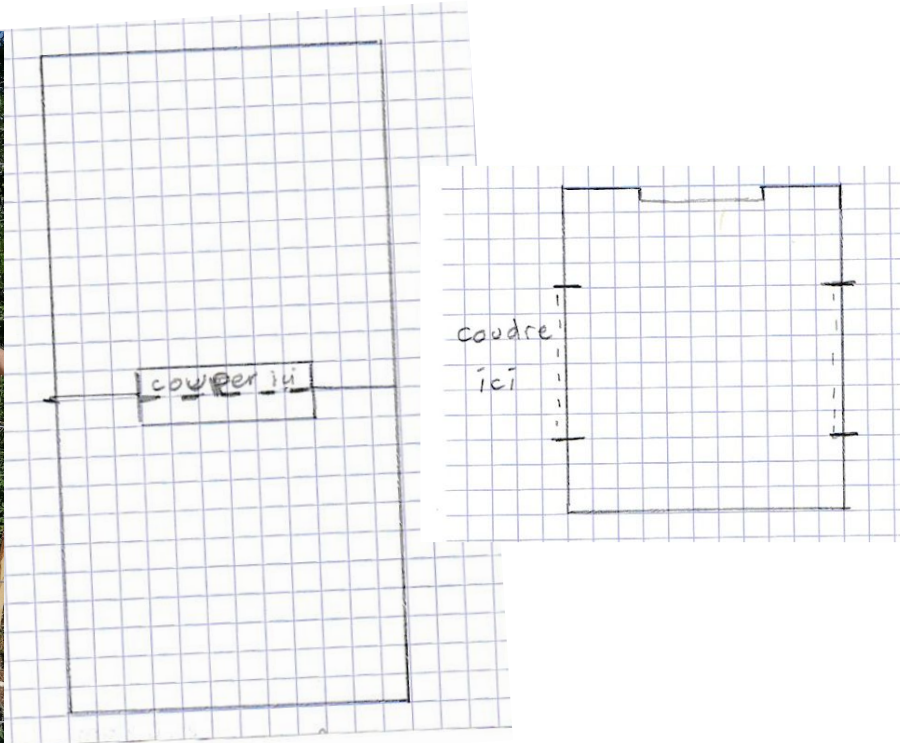
Pour réaliser votre costume :

Voici un patron de biaude simple à réaliser. Vous pouvez la porter sur un pantalon de toile simple, sans poches apparentes (pas de jean, jogging, pantalon à bandes fluo...). Pour les femmes un legging convient parfaitement. Préférez des couleurs naturelles, pas trop vives.

Choisissez une pièce de tissus en matière naturelle unie. Elle peut être colorée mais pas "fluo".

Prenez 2 fois la longueur entre vos épaules et vos genoux et pliez en 2.

Il faut ensuite ouvrir le col à la pliure, faire les ourlets et coudre les côtés du dessous des bras à la taille. Ajoutez une ceinture de cuir ou de corde. Voir photos et schémas ci-dessous !



Sécurité

Bien que le chantier se déroule au XIV^e siècle, il se doit de respecter les règles de sécurité actuelles, c'est pourquoi le port des équipements individuels de sécurité (chaussures de sécurité, lunettes de protection, casque, gants....) est obligatoire en fonction des tâches auxquelles vous participerez. Nous ne pouvons pas pour le moment fournir d'équipement à tous nos bénévoles, nous vous remercions donc d'apporter les vôtres.

Nous sommes sur un chantier, aussi pour la sécurité de tous, il est très important de suivre scrupuleusement les règles et consignes de sécurité données par le personnel de la SCIC .

La SCIC et tous ses représentants se réservent le droit de vous écarter d'une activité si vous n'êtes pas en sécurité ou si vous mettez les autres en danger.

L'assurance

Vous devez disposer d'une assurance de type responsabilité civile. Vérifiez auprès de votre assureur que vous êtes couvert en cas d'accident pour vous ou sur une autre personne.

Les bénévoles de moins de 16 ans restent sous la responsabilité de la personne qui les accompagne. Cette personne doit être présente sur le site. Vérifiez que vos enfants sont couverts par votre assureur en cas d'accident sur eux et sur autrui. Le bon sens est de rigueur quant au choix des activités qu'ils pourront faire.

La propreté

La SCIC Montcornelles est vigilante sur la propreté du parc et ses abords, le tri des déchets, le respect de l'environnement.

Nous vous remercions de ne laisser aucun détritrus sur le site, de respecter les usages de tri sélectif, de ramasser les déchets qui traînent si vous en voyez, de signaler tout problème que vous pourriez constater (poubelle qui déborde, sanitaire sale, manque de papier...).

L'hébergement.

Il n'est pas possible de loger sur place.

Les voitures et camping-cars ne peuvent pas rester sur le parking le soir et le camping sauvage est interdit.

Vous trouverez des solutions d'hébergement à votre charge sur le site de l'office de tourisme:

<http://www.plateau-hauteville.com/fr/sejourner-sur-le-plateau/gites.html>

Les campings les plus proches se situent à Hauteville et Champdor.

Les repas

En ce qui concerne les repas tirés du sac, vous pourrez utiliser la salle de la Maison des Bâisseurs équipée pour garder au frais et réchauffer vos repas si nécessaire.

Vous y trouverez de la vaisselle et des condiments.

Comme les bâtisseurs, veillez à laisser les lieux propres en partant.

Il est aussi possible de déjeuner au snack du chantier, à vos frais et en réservant. Tous les moyens de paiement sont acceptés.

Communication

La SCIC vous informera des activités par mail, aussi pensez bien à nous informer de tout changement d'adresse. Vous pouvez aussi :

- vous inscrire à notre newsletter (<https://montcornelles.fr/>) pour être sûr d'être informé de toutes les animations du parc
- vous abonner à notre page Facebook (<https://www.facebook.com/Montcornelles/>) pour suivre la vie de chantier au quotidien.

Si vous ne souhaitez plus être bénévole à Montcornelles:

il vous suffit de vous désinscrire de la liste de diffusion en envoyant un message à l'adresse marjorie.tranier@montcornelles.fr .

Image

Vous pouvez prendre des photos ou faire des vidéos pour une utilisation privée. Toute autre utilisation doit être autorisée par la SCIC au préalable.

Veillez tout de même à dissimuler votre appareil (ou téléphone) dans votre poche ou sac quand vous ne vous en servez pas, ne le gardez pas autour du cou.

A votre arrivée, il vous sera demandé de signer une autorisation d'utilisation de votre image pour les besoins de communication de la SCIC.

Votre sens de l'accueil, votre convivialité, votre joie de vivre sont des éléments indispensables à la réussite de la formidable aventure que constitue Montcornelles, alors ne vous privez pas de les partager !

Attention ! Si vous souhaitez effectuer **un stage conventionné**, contactez Eric Soulliaert (eric.soulliaert@montcornelles.fr) . Vous participerez alors à l'aventure sous l'autorité du maître d'oeuvre ou de ses représentants en respectant le règlement des bâtisseurs.

SIGNATURE du bénévole (ou de son responsable légal) précédée de la mention "lu et approuvé" :